



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
GENERALE

ECE/TIM/90
18 mai 1998

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITE DU BOIS
Cinquante-sixième session
28 septembre - 1er octobre 1998

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA CINQUANTE-SIXIEME SESSION

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève,
et s'ouvrira le lundi 28 septembre 1998 à 15 heures

- | | | |
|-----|--|--|
| 1. | Adoption de l'ordre du jour | ECE/TIM/90 |
| 2. | Mise en oeuvre du plan d'action de la CEE | TIM/1998/1 |
| 3. | Thème spécial : recyclage, énergie et interaction des marchés | TIM/1998/2 |
| 4. | Evolution du marché en 1998 et perspectives pour 1999 | TIM/1998/3
ECE/TIM/BULL/51/3 |
| 5. | Aménagement forestier durable dans la région : suivi de la Conférence ministérielle de Lisbonne sur la protection des forêts en Europe, suivi du Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts de la Commission du développement durable et contribution au Forum international sur les forêts | TIM/1998/4 |
| 6. | Examen des activités menées depuis la cinquante-cinquième session et programme de travail pour 1999-2003 | TIM/1998/5
TIM/1998/6
TIM/1998/7 |
| 7. | Election du bureau | |
| 8. | Questions diverses | |
| 9. | Adoption du rapport | |
| 10. | Date de la prochaine session | |

NOTE : Les documents du Comité du bois seront distribués à toutes les personnes figurant sur la liste officielle, comme d'habitude. Toutefois, cette année l'ordre du jour provisoire et d'autres documents de session seront également disponibles sur le site Web :
<http://www.unece.org/trade/timber>

CALENDRIER PROVISOIRE

	Point de l'ordre du jour	Séance du matin	Point de l'ordre du jour	Séance de l'après-midi
Lundi 28 septembre		-	1 2 3	Adoption de l'ordre du jour Mise en oeuvre du plan d'action de la CEE Thème spécial
Mardi 29 septembre	4	Examen des marchés	4 (<u>suite</u>)	Examen des marchés
Mercredi 30 septembre	5	Aménagement forestier durable dans la région	6	Examen des activités menées et du programme de travail
Jeudi 1er octobre		Comité de rédaction Exposés techniques	7 8 9 10	Election du bureau Date de la prochaine session Questions diverses Adoption du rapport

NOTES

Point 1 Adoption de l'ordre du jour (ECE/TIM/90)

Conformément au règlement intérieur de la Commission, le premier point de l'ordre du jour est l'adoption de l'ordre du jour.

Point 2 Mise en oeuvre du plan d'action de la CEE (TIM/1998/1)

Le Comité sera saisi d'un rapport sur la mise en oeuvre du plan d'action de la CEE (E/ECE/1361). Il sera invité à étudier les moyens de mettre en oeuvre ce plan dans son domaine de compétence à la lumière des décisions prises par la Commission à sa cinquante-troisième session et en s'inspirant des propositions élaborées par les membres du bureau.

Point 3 Thème spécial : recyclage, énergie et interaction des marchés (TIM/1998/2)

A sa cinquante-cinquième session, le Comité a décidé à la lumière des activités de l'équipe de spécialistes que le thème spécial de sa cinquante-sixième session serait le recyclage, l'énergie et l'interaction des marchés. Les débats seront ouverts par les intervenants invités et les délégations seront appelées à examiner la situation courante dans leur pays et ses perspectives d'avenir.

Point 4 Evolution des marchés en 1998 et perspectives pour 1999 (TIM/1998/3; ECE/TIM/BULL/51/3)

Les délégations seront invitées à passer en revue l'évolution de la situation en 1998 et à examiner les perspectives pour 1999, en se fondant sur la Revue annuelle des marchés des produits forestiers (Bulletin du bois, ECE/TIM/BULL/51/3) et sur les exposés et les prévisions présentés par écrit par les pays. Un exposé commun résumant les débats et les prévisions sera

établi pendant la session et publié par la suite. Une note du secrétariat donnera aux participants d'autres renseignements utiles pour l'examen des marchés.

Examen des marchés

L'examen des marchés se déroulera comme suit :

1. Introduction générale
2. Bois résineux (sciages et grumes)
3. Bois feuillus (sciages et grumes), zones tempérées et tropicales
4. Panneaux dérivés du bois : panneaux de particules, contre-plaqués et panneaux de fibres
5. Bois ronds
6. Produits forestiers certifiés.

- Exposés sur des marchés

Il est rappelé aux délégations que le texte de leurs exposés doit parvenir au secrétariat 1/, en 120 exemplaires avant le 14 septembre 1998, en anglais, en français ou en russe, pour pouvoir être distribué à l'ouverture de la session. Selon la décision prise par le Comité à sa session précédente, ces exposés devront comporter, outre les sections énumérées ci-dessus, une section spéciale consacrée aux marchés des produits forestiers certifiés. Les prévisions pour 1998 et 1999 (établies selon le questionnaire que le secrétariat enverra en juin 1998) devront être présentées le 1er septembre 1998 au plus tard. Des exemplaires supplémentaires du questionnaire peuvent être demandés au secrétariat ou obtenus sur le site Web du Comité 2/.

- Comité de rédaction

Il est proposé que le Comité de rédaction se réunisse le jeudi 1er octobre à 9 heures pour examiner le projet d'exposé sur l'évolution du marché et ses perspectives, qui sera approuvé par le Comité au titre du point 9 de son ordre du jour.

1/ Section du bois
Division du commerce de la CEE
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10
Télécopie : (41-22) 917 00 41
Courrier électronique : info.timber@unece.org

2/ <http://www.unece.org/trade/timber>.

Point 5 Aménagement forestier durable dans la région : suivi de la Conférence ministérielle de Lisbonne sur la protection des forêts en Europe, suivi du Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts de la Commission du développement durable et contribution au Forum intergouvernemental sur les forêts (TIM/1998/4)

Le Comité sera appelé à étudier à la lumière d'une note du secrétariat la suite qu'il pourrait donner à la Conférence ministérielle de Lisbonne sur la protection des forêts en Europe et aux travaux du Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts de la Commission du développement durable, et la contribution qu'il pourrait apporter au Forum intergouvernemental sur les forêts.

Point 6 Examen des activités menées en 1998 et programme de travail pour 1999-2003

Le Comité sera invité à passer en revue ses activités et à approuver son programme de travail, en se fondant sur un document résumé (TIM/1998/5) portant des décisions à son attention et présentant un projet de programme de travail.

Il trouvera dans un autre document (TIM/1998/6) des renseignements utiles, en particulier sur les activités d'autres organes subsidiaires principaux de la CEE. Il est prévu de consacrer du temps à la présentation des activités de la FAO et d'autres organisations internationales intéressant le Comité du bois. A ce sujet, les représentants des organisations internationales sont invitées à fournir, en 120 exemplaires, de brefs exposés de leurs activités, rédigés en anglais, en français ou en russe, qui seront distribués aux délégations. Il sera publié une note d'information (TIM/1998/7) sur le voyage d'étude en Carélie finlandaise et russe du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts (24-26 octobre 1998), sur le thème de la forêt dans les régions frontalières de l'Europe septentrionale.

Point 7 Election du bureau

Conformément à son règlement intérieur et selon l'usage, le Comité doit élire un président et deux vice-présidents qui resteront en fonction jusqu'à la fin de la cinquante-septième session. A sa cinquante-cinquième session, le Comité avait réélu M. N. A. Burdin (Fédération de Russie) Président et M. G. Siegel (Autriche) et Mme A. Bergquist (Suède) Vice-Présidents, jusqu'au terme de la cinquante-sixième session.

Point 8 Questions diverses

Au moment d'établir l'ordre du jour, le secrétariat n'a aucune question à proposer au titre de ce point. Il propose toutefois de consacrer la matinée du jeudi 1er octobre à des exposés techniques que des membres du secrétariat présenteraient sur certaines activités prioritaires.

Point 9 Adoption du rapport sur les travaux de la session

Le Comité sera invité à adopter son rapport en se fondant sur un projet établi par le secrétariat. Conformément au plan d'action de la CEE, le rapport sera concis et sera surtout axé sur les décisions. Les comptes rendus des débats, par exemple au titre du point 2, seront établis séparément et

parachevés après la session en coopération avec les membres du bureau. Le Comité sera toutefois invité à adopter officiellement l'exposé sur les marchés établi à partir des débats consacrés au point 4 et approuvé par le Comité de rédaction le jeudi matin.

Point 10 Date de la prochaine session

Le Comité devra arrêter la date de sa cinquante-septième session, qui se tiendra à Genève. Sous réserve de la disponibilité des services de conférence, la semaine du 27 au 30 septembre 1998 a été réservée à titre provisoire.
